

6 Société et Culture

Violences et abus sexuels faits aux enfants au Gabon

Des cellules d'écoute pour accompagner les victimes

F.B.E.M

Libreville/Gabon

C'est l'annonce faite hier par le ministre des droits humains, Alexandre Désiré Tapoyo, au cours de l'atelier de restitution d'activités 2015 de l'organisation non gouvernementale (ONG) Samba Mwanas. Il mettait en lumière les violences multiformes dont sont encore victimes des milliers d'enfants au Gabon et les manquements concernant leur prise en charge.



Alexandre Désiré Tapoyo (c.), avec à sa droite, Hortense Nname de Samba Mwanas.

"QUE se passe-t-il dans le cœur de l'homme ou de la femme qui est poussé à faire subir des violences à un enfant? Il est temps de s'arrêter! Nous ne pouvons pas assister, indifférents et impuissants au drame d'enfants...C'est pourquoi, en partenariat avec les bureaux des conseils municipaux, d'arrondissements et départementaux, et avec la participation active des ONG, je décide l'ouverture, dès cette année, de cellules d'écoutes au sein des struc-

tures des collectivités locales. Ces cellules d'écoute, animées par des experts, seront chargées de recevoir et d'accompagner les victimes dans toutes les démarches utiles de réparation, et de défense".

Ainsi s'exprimait hier, le ministre des Droits humains, de l'Égalité des chances et des Gabonais de l'étranger, Alexandre Désiré Tapoyo, au cours de la restitution d'activités 2015 de l'ONG Samba Mwanas, dans les locaux de la com-

mission nationale des droits de l'Homme (CNDH). Une cérémonie à laquelle ont pris part des représentants de plusieurs ministères et de partenaires au développement, ainsi que le secrétaire général du CNDH, Joseph Ondo Eva.

Des résolutions vivement appréciées par les participants, et qui constituaient une réplique adaptée au sombre tableau, dressé quelques instants plus tôt par la présidente de Samba



Des représentants de ministères et partenaires de l'ONG écoutant les différents intervenants.

Mwanas, Hortense Nname, s'agissant de recherches menées depuis trois ans par sa structure sur cette problématique. L'on y retiendra, entre autres, les chiffres de 2116 dénonciations de violences faites aux enfants, dont 1586 (75%) d'abus sexuels recueillis durant cette seule période de l'enquête allant de 2012 à 2015. Mais aussi, que sur les 163 plaintes formulées, 138 ont été abandonnées, soient près de 85%! Tout aussi grave,

que 11% de ces violences sexuelles (viol, inceste, etc.) sont commises dans la rue, contre 64% en famille, et 25% à l'école. Ces deux derniers lieux étant pourtant "des cadres par excellence du suivi d'un enfant", déplorait la présidente. Et parmi les goulots d'étranglement qui empêchent d'éradiquer ce fléau, figurent des intimidations de familles victimes, des procédures trop lourdes sur le plan médical, judiciaire, et du suivi psychosocial,

ajouté à l'absence accrue de structures d'accueil pour la protection des enfants. Le Gabon ne disposant à ce jour que du seul centre d'accueil d'enfants du quartier Angondjé, dans la commune d'Akanda. Revenant sur les résolutions "émouvantes" du membre du gouvernement, l'oratrice les a qualifié de salutaires pour le combat que mène Samba Mwanas, celui de la protection et la promotion des droits de l'enfant et du jeune.

"C'est tout ce qu'on attend du gouvernement, parce que ce sont nos partenaires par excellence. On espère qu'avec ces résolutions, il y aura des choses qui vont bouger dans l'intérêt supérieur des enfants", a-t-elle dit. Ce d'autant plus qu'Alexandre Désiré Tapoyo, clôturant son propos, a pris "l'engagement ferme, si nécessaire, de poursuivre en justice tout contrevenant, y compris les parents qui refusent d'aider leurs enfants victimes, notamment ceux qui rechignent à porter plainte".

Front social social/Gabon Telecom

Le Synatel menace d'entrer en grève

ASO

Libreville/Gabon

C'est la décision prise à l'issue de l'assemblée générale organisée mercredi dernier. Une rencontre qui s'est articulée autour de deux principaux points: le licenciement du secrétaire général du Synatel et l'appel lancé au syndicat, par la direction générale, pour examiner la nouvelle grille salariale.

LE syndicat national des télécommunications (Synatel), qui a organisé son assemblée générale mercredi dernier, menace d'entrer en grève. Au sortir des échanges avec les salariés, le bureau du syndical a décidé de déposer une lettre à la direction générale de Gabon

Telecom, pour demander l'annulation de la sanction frappant son secrétaire général et annoncer le dépôt d'un préavis de grève.

Cette rencontre faisait suite à la décision prise par la hiérarchie de Gabon télécom, lors du conseil de discipline qui s'est tenu mardi dernier, de licencier Martin Essono Obounou, secrétaire général du Synatel. Un verdict qui est venu jeter de l'huile sur le feu dans cette entreprise où le climat était déjà délétère.

Le bureau du syndicat a réagi à cette situation, dans un premier temps, en adressant une lettre à la direction générale pour protester contre le licenciement de son leader, qu'il juge abusif. Dans cette lettre également, le bloc mené par le secrétaire adjoint, Brice Mbelé, a dénoncé le musellement des employés et des leaders syn-



Le secrétaire général adjoint du Synatel, Brice Mbelé, lors de l'assemblée générale mercredi dernier. Photo de droite : Le bureau du Synatel s'adressant aux salariés.

dicaux. Mais aussi les violations flagrantes du Code du travail, en son article 294 relatif aux statuts de délégués du personnel dans l'exercice de leurs fonctions.

En effet, il était reproché Martin Essono Obounou d'être allé à l'encontre de la



décision de sa hiérarchie en tenant l'assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2015 au parking de la Cenacom, sis aux 9 étages, plutôt qu'au siège d'Owendo. A ce motif, s'ajoutait celui d'envoyer un message téléphonique conviant les salariés à

ladite assemblée générale et dans lequel, il aurait tenu des propos injurieux à l'encontre du secrétaire général de l'entreprise.

Réagissant à la demande d'explication qui lui a été adressée, l'intéressé a précisé qu'il avait tenu ses pro-

pos dans le cadre de l'exercice de son action syndicale. Ce que la société Gabon Telecom a rejeté, qualifiant ces écrits comme étant la manifestation d'un mépris et d'une insubordination manifeste à l'égard de la hiérarchie et contraire aux dispositions de l'article 6 du règlement intérieur de l'entreprise en vigueur, de même qu'à l'exercice du droit syndical.

Selon ses compagnons, Martin Essono Obounou, qui revendique 25 ans de carrière, ne mérite pas un tel sort. D'où la menace brandie par ces derniers d'entamer une nouvelle grève si réparation n'est pas faite dans les plus brefs délais.

L'appel lancé au syndicat d'examiner la nouvelle grille salariale par la direction générale, a constitué le deuxième point à l'ordre du jour.

Fin du colloque international sur Dr Albert Schweitzer

Vulgariser la pensée du grand Blanc de Lambaréné

RHA

Libreville/Gabon

Mercredi dernier, s'est achevée, à l'Institut français, la rencontre qui avait réuni pendant deux jours historiens, littéraires, scientifiques et passionnés de l'œuvre du grand Blanc de Lambaréné, portée, entre autres, sur la question du principe du respect de la vie.

REUNIS, depuis le mardi dernier, à l'Institut français, dans le cadre de la poursuite

de la réflexion sur l'œuvre du Dr Albert Schweitzer, historiens, scientifiques et autres passionnés de sa vie se sont entretenus sur les différents questions liées à la vulgarisation de sa production multiforme. Il était question, au cours de ces échanges, de voir dans quelle mesure, l'œuvre de Schweitzer pourrait être étudiée dans toutes ses profondeurs, surtout de se la réapproprier et de la rendre plus accessible à un maximum de personnes.

En tant que médecin, philosophe, humaniste, le "bon docteur" pourrait apporter un plus dans la société gabonaise et constituer une plus-



La directrice de l'Institut français, Bénédicte Deschamps, et Sylvère Mbondobari, conférencier, lors de la clôture du colloque.

value dans les programmes de recherche. Organisé sous

le thème "l'homme, son temps et son principe du

respect de vie", ce colloque avait pour ambition de mettre en avant le caractère humaniste de cet homme qui accordait une place de choix au respect de la vie sous toutes ses formes.

Ainsi, plusieurs points ont-ils donc été retenus parmi lesquels, la vulgarisation de l'œuvre du Dr Schweitzer par des actions concrètes, la mise en place d'une équipe multidisciplinaire du Gabon et surtout le renforcement du musée de Lambaréné, afin qu'il devienne un véritable centre d'information et de documentation au service de toute la communauté scientifique.

Jean-Christian Obame, membre de la fondation Albert Schweitzer, n'a pas manqué de souligner que cet illustre homme est considéré, aujourd'hui, comme un monument mondial par l'Unesco (Organisation des Nations-unies pour l'éducation, la science et la culture). Ce qui constitue déjà un effort non négligeable dans cette politique de vulgarisation. Mais, des efforts restent encore à consentir. Pour sa part, Sylvère Mbondobari, conférencier, pense que Schweitzer reste aujourd'hui ce qu'il a été pour beaucoup de ses contemporains : une attraction.